

ASSEMBLÉE NATIONALE

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 2218

présenté par

M. Nury, Mme Gruet, M. Rolland, M. Kamardine, M. Hetzel, M. Jean-Pierre Vigier, M. Ray,
M. Bazin, M. Vatin, M. Viry, M. Descœur, M. Bourdeaux, M. Brigand, M. Forissier, Mme Serre,
Mme Bazin-Malgras, M. Gosselin, Mme Duby-Muller et M. Boucard

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 13, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.